

Placement privé d'actions Xior par Aloxe auprès de Car Logistics Brussels
(Étape intermédiaire pour financer l'acquisition de nouvelles actions)



Comme annoncé précédemment le 27 juin 2024 (voir [communiqué de presse](#)), Xior Student Housing NV finalisera l'acquisition de la résidence LivinnX à Cracovie (Pologne) demain, le 5 juillet 2024. Cette acquisition se fera par l'apport d'une créance au capital de Xior par laquelle de nouvelles actions Xior seront émises.

La valeur d'apport (c'est-à-dire la valeur de la créance apportée, égale au prix d'achat + TVA) a été fixée à 35,301 MEUR, en conséquence de quoi il sera procédé demain à une augmentation de capital du même montant (soit 21.896.154 EUR de capital et 13.404.846 EUR de prime d'émission). Au prix d'émission fixé à 29,0196 EUR par action (non arrondi), cela représente 1.216.453 nouvelles actions. Ces nouvelles actions seront ensuite vendues immédiatement par l'apporteur, à un prix égal au prix d'émission (29,0196 EUR par action (non arrondi)), à l'actionnaire de référence, Aloxe NV.

En vue de l'acquisition de ces nouvelles actions, Aloxe NV a procédé **ce jour, le 4 juillet 2024**, à un **placement privé** d'un nombre identique d'actions (**1.216.453 actions**). Ces actions ont été placées via ING auprès de **Car Logistics Brussels NV (filiale de Katoen Natie SA)** au même prix que le prix d'émission, à savoir 29,0196 EUR par action (non arrondi). Le prix de placement ayant été fixé au même niveau que le prix d'émission, aucune plus-value d'arbitrage n'a été réalisée sur le prix des actions.

Le 27 juin 2024, Car Logistics Brussels NV a déjà acquis 1.552.724 actions de Xior dans le cadre de l'apport en nature de la créance pour le paiement du prix d'achat des actions qui est né à la suite du contrat d'achat concernant 100% des actions de Campopre Investments, Unipessoal Lda.. Suite à l'acquisition aujourd'hui de 1.216.453 actions par le biais du placement privé d'Aloxe NV, Car Logistics Brussels NV dépasse le seuil légal de 5% et dès que Xior aura reçu la notification de transparence officielle, elle publiera un communiqué de presse à cet effet.

Étant donné que la vente par Aloxe aujourd'hui des actions Xior existantes sera suivie demain par l'acquisition du même paquet de nouvelles actions, **la position d'Aloxe dans Xior restera inchangée après les deux transactions**. Ce point sera précisé dans le communiqué de presse relatif à la finalisation de l'acquisition de la résidence LivinnX à Cracovie (Pologne) qui devrait être publié demain, le 5 juillet 2024.



Anvers, Belgique | 4 juillet 2024 | 17h40 CET
Informations réglementées

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

Xior Student Housing SA
Frankrijklei 64-68
2000 Anvers, Belgique
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snaauwaert, CFO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
IR & ESG Director
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89



À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique de droit belge, spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, au Pologne, au Danemark et au Suède. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété d'immeubles, allant de chambres avec installations communes, chambres avec sanitaires privés, à des studios entièrement équipés. Xior Student Housing construit depuis 2007, en tant que propriétaire et exploitante, des logements de qualité et fiables pour des étudiants à la recherche d'un endroit où ils peuvent étudier et vivre dans des conditions idéales. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Le 31 mars 2024, Xior Student Housing présente un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 3,19 milliards EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Frankrijklei 64-68, 2000 Anvers, Belgique
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des informations, prévisions, opinions et estimations prospectives faites par Xior, relatives aux performances futures attendues de Xior et du marché dans lequel elle opère (« déclarations prospectives »). Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques inhérents, incertitudes et hypothèses, tant générales que spécifiques, qui semblaient fondées au moment où elles ont été établies, qui pourront finalement se révéler exactes ou non, et le risque existe que les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Certains événements sont difficilement prévisibles et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune influence. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse qui portent sur des tendances ou activités passées ne peuvent pas être considérées comme gage que ces tendances ou activités perdureront à l'avenir. Ni Xior, ni ses représentants, fonctionnaires ou conseillers, ne garantissent que les paramètres sur lesquels les déclarations prospectives sont basées sont exempts d'erreurs, et aucun d'eux ne peut suggérer, garantir ou prédire que les

Anvers, Belgique | 4 juillet 2024 | 17h40 CET
Informations réglementées

résultats annoncés dans de telles déclarations prospectives se réaliseront effectivement. Les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent dès lors sensiblement s'écarter des informations avancées dans ou sous-entendues par ces déclarations prospectives. Xior refuse expressément toute obligation ou garantie de mettre à jour ou revoir les déclarations prospectives, sauf si la loi l'impose. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandais prévaudra.